

# Procès verbal du conseil d'école n°1 du 3 novembre 2016

## Personnes excusées:

M. Frahetia ( Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Rorteau, Mr Badaire ( maire de St Florent)

## Personnes présentes:

### L'équipe enseignante:

Mme Chaumier ( PS-MS) Mme Coffineau ( MS- GS) , Mme Desserprit ( MS-GS)  
Mme Hervé ( CP-CE1), Mme Villette ( CE1-CE2), , Mme PetitJean ( CE2-CM1), Mme Thomä- Espargilière  
( CM2) **Atsem** : Mme Médina

### Les délégués de parents d'élèves:

- titulaires: Maillet Séverine, De Person Emilie, Defossé Isabelle
- Suppléants: Dangel Angélique, Pommier Céline, De Jonghe Fanny, Le Gac Sylvain

### Mairie et SIIS de St Gondon et de St Florent:

Mr Pougny ( maire de St Gondon), Mme Odry et Mme Pruneau (adjointes de St Florent), Mme Maufas  
( présidente du SIIS), Mme Simonneau (SIIS), Mme Foiry ( secrétaire du SIIS)

**Et aussi** : Anick Sapede ( DDEN St Florent ) et Mr Duffet ( DDEN de St Gondon)

Mme Chaumier préside la séance.  
Mme Petitjean est secrétaire de séance.

### **1. Présentation de l'ensemble des participants**

Un tour de table est réalisé afin que chaque participant se présente. Une feuille d'émargement circule pour signaler la présence de l'ensemble des participants. Les adresses e-mail sont complétées pour la communication entre les différents membres du conseil.

### **2. Union des conseils d'école**

Les membres du conseil d'école de St Florent et les membres du conseil d'école de St Gondon ont décidé à l'unanimité après vote, de se regrouper en un seul conseil d'école pour l'année scolaire 2016-2017.

### **3. Les missions du conseil d'école et son règlement**

Mme Chaumier rappelle quels sont les participants au Conseil d'Ecole ainsi que les compétences du Conseil d'Ecole citées dans l'article 18 du décret n°90-788. Le règlement du conseil d'école est remis à l'ensemble des participants précisant les personnes autorisées à voter si nécessaire (le maire et un adjoint de chaque commune, le président et un membre du SIIS, les délégués de parents d'élèves titulaires)  
Ce règlement est accepté après vote.

### **Le règlement intérieur du RPI**

Le règlement intérieur est présenté au conseil ainsi que les quelques modifications apportées (horaires scolaires, déroulement des APC). Celui-ci sera affiché dans les écoles, mis sur le site internet de la commune de St Gondon et de St Florent, distribué aux nouvelles familles, et transmis aux familles qui le souhaitent par mail.

Un document signé dans le cahier de liaison des élèves attestera que chacun aura pris connaissance de ce règlement. La charte de la laïcité sera travaillée en classe puis signée par les familles et les élèves.

Ce règlement est adopté.

### **4. Résultat des élections de parents d'élèves**

Elles se sont bien passés et ont eu lieu cette année dans les 2 écoles du RPI à St Florent et à St Gondon le vendredi 7 octobre le matin ( ouverture du bureau de vote de 8h15 à 12h15).

- à St Florent : 54 votants sur 87 électeurs, 5 bulletins nuls ou blancs. Soit 62,07 % de participation.
- à St Gondon : 72 votants sur 137 électeurs, 8 nuls ou blancs soit 52,55% de participation.

## 5. Structure pédagogique et effectifs des écoles

		Classes	Effectifs	Enseignantes
Saint-Gondon: 89	{	PS/MS	13+10= 23	Mme CHAUMIER Carole Décharge: Mme Emeline BERGERAULT ATSEM : Mme Mélanie BURGEVIN
		MS/GS	9+ 13 = 22	Mme COFFINEAU à 50% et Mme Alexiane DESSERPRIT ATSEM : Mme MEDINA Aurore
Effectif du RPI: 135	{	CP- CE1	14 + 8=22	Mme HERVE Amélie
		CE1-CE2	8+ 14= 22	Mme VILLETTE Véronique
		CE2- CM1	7+17=24	Mme PETITJEAN
		CM2	22	Mme THOMÄ- ESPARGILIERE
Saint-Florent: 46	{			

## 6. Rencontres et communication avec les parents

Les réunions de rentrée ont eu lieu en septembre pour les deux écoles.

**Le cahier de liaison** est le 1er outil de communication école- famille. Il est rappelé aux parents la nécessité de le consulter chaque soir.

**Les panneaux d'affichage** : à St Florent et à St Gondon, ils permettent aux directrices de diffuser les informations ainsi qu'à l'entrée de la maternelle.

**Rencontres parents en maternelle** : Mme Chaumier rencontrera les parents des petits les lundis 7 et 14 novembre afin de faire un point sur la 1ère scolarisation.

Les enseignantes de maternelle rencontreront en janvier les parents des moyens et des grands afin de transmettre le cahier des progrès en cours de réalisation. . Il n'est pas envisagé de rencontres individualisées en fin d'année scolaire.

Les enseignantes d'élémentaires sont disponibles pour tout rendez-vous avec les parents qui le désirent.

**Le LSUN ( livret scolaire unique numérique) :**

Au cours de cette année, les enseignants auront l'obligation d'utiliser le LSUN. C'est un livret qui concerne les élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>. Il a pour but d'uniformiser les bulletins et d'être consultable à tout moment.

Les enseignantes de St Gondon se donnent un peu de temps pour se familiariser avec l'outil.

Les enseignantes de St Florent l'utiliseront dès le premier bulletin en décembre. Ceux-ci seront imprimés puisqu'ils ne seront consultables sur le net qu'à partir de janvier pour les familles.

## 7. Le projet d'école

Son écriture est terminée et nous sommes en attente de sa validation par l'inspection.

Il est assez conséquent et comporte plusieurs axes.

- Axe français/mathématiques : l'accent est mis pour améliorer ses deux disciplines auprès des élèves. (création d'outil servant tout au long d'un cycle, amener les élèves à lire d'avantage...)
- Axe RPI : travailler sur l'environnement à travers différentes actions ( tri, réduction des déchets...)et privilégier la cohésion des deux écoles pour un passage en douceur..
- Volet numérique : amener les élèves à maîtriser l'outil informatif tant dans le traitement de textes que dans la recherche d'informations.
- Volet santé : redonner aux élèves les principes de l'hygiène corporelle, les bienfaits du sport, les bienfaits d'une alimentation équilibrée....
- Volet APC : informations données dans le paragraphe n°8 suivant.
- Axe culturel : projets d'emmener les élèves à des concerts, des expositions d'arts, des musées....

## 8. Les dates de l'année scolaire ( projets pédagogiques et manifestations)

**RPI : dates communes :**

- 17 octobre : photographies scolaires
- Exposition « Couleurs et Formes » : visite prévue : 8/11-10/11 pour St Gondon et le 7/11 pour St Florent.
- 16 décembre: spectacle de Noël à 14h puis Marché de Noël à 18H à Saint Gondon.
- La date de la kermesse reste à fixer.

**ST GONDON :**

**Décloisonnements:**

L'équipe enseignante présente le décloisonnement en maternelle entre les MS et les GS et présente l'organisation pour les PS l'après-midi.

**Divers :**

- musique: plus d'interventions musicales pour des questions budgétaires

- sport: Mme Fauquet intervient le vendredi matin auprès des 2 classes d'élémentaire : hand-ball pour les CP-CE1 jusqu'en décembre puis jusqu'en mars gym, course d'orientation pour les CE1-CE2 et puis expression corporelle pour CE2.

- natation: Cette année scolaire, les 2 classes d'élémentaires se rendront à la piscine au cours du 3ème trimestre à partir de mars ( du 20 mars au 16 juin) le lundi après-midi

- Bibliothèque: Pas de déplacement à la bibliothèque de St Gondon pour des raisons pédagogiques, et également par manque de temps les après-midis.

Cependant un prêt de livre est organisé par les 2 classes maternelles, les mercredis matin avec des collections adaptées aux âges des enfants.

De plus, l'école a régulièrement recourt par l'intermédiaire de la bibliothèque de St Gondon ( par la Médiathèque départementale du Loiret) au prêts de mallettes thématiques.

- Organisation des APC : Elles ont lieu les mardis et vendredis de 11h45 à 12h30 pour les élémentaires. Le contenu est fixé en conseil des maîtres et de 12h45 à 13h20 pour les maternelles:

Pour la 1ère période : aide personnalisé pour les CE1, évaluation diagnostique de lecture pour les CP, maîtrise de l'outil informatique pour les GS et pour les CE2, travail en art visuel pour les CE1 en rapport avec le thème de l'année scolaire

**Sorties et animations:**

- 30/09 : sortie au château de la Bussière pour les maternelles.
- Initiation au judo pour les MS, GS, CP, CE1 et CE2 courant octobre.
- 3/10 au 5/10 : exposition planetarisks sur les risques domestiques.
- 15/11 : spectacle JMF « En enfance » pour les 2 classes d'élémentaire
- 25/11 : intervention sur le lombricompostage et pique-nique « 0 déchets » pour les 2 classes maternelle dans le cadre de la semaine « réduisons nos déchets » organisée par l'ADEME.

**ST FLORENT :**

**Divers :**

- sport: M. Ludovic Masson, entraîneur de Handball à Sully sur Loire, interviendra auprès des CE2/CM1/CM2 pendant la dernière période scolaire ( mai-juin)

- natation : Cette année, nous bénéficierons d'un créneau piscine au BAF de Sully. Les deux classes se partageront les 14 séances de février à juin le vendredi après-midi. Deux séances à la piscine de Gien clôtureront le cycle natation pour la passation de l'évaluation.

- Bibliothèque: Les deux classes se rendent à la bibliothèque une fois tous les quinze jours (depuis le jeudi 6 novembre 2014), le jeudi, de 14h à 15h.

- Organisation des APC : Elles ont lieu les lundis et jeudis de 13h à 13h30. Le contenu est fixé en conseil des maîtres. Pour la 1ère période : méthodologie : savoir apprendre une leçon, savoir ranger dans un classeur... Pour les périodes suivantes, ce sera en fonction des besoins spécifiques des élèves.

**Sorties et animations:**

- 9/10 : dimanche matin, possibilité pour les CE2/CM1 de participer à la course de Jargeau. (15 coureurs)

- 13/10 : exposition sur « les plantes ». Visite des 2 classes avec des réponses au quizz à chercher.
- 15/11 : spectacle JMF « En enfance » pour les 2 classes. 2 autres concerts sont prévus : 21/03 et 16/05.
- les « incorruptibles » : inscription renouvelée cette année avec au programme : de beaux livres à découvrir, à lire et à classer par vote de préférence.
- sortie à Nançay : prévu en décembre ou février. Pour découvrir le ciel et ses mystères !

### **9. Les coopératives scolaires**

L'équipe enseignante tenait à remercier l'ensemble des parents qui soutiennent l'école financièrement (kermesse, don des parents en début d'année...) permettant ainsi la réalisation de nos projets au sein des différentes classes.

Un remerciement en particulier pour l'APE qui, à travers les différentes actions menées ( tombola, randonnée du 1er novembre...) aident beaucoup les 2 écoles financièrement .

#### Coopérative de St Gondon :

**En septembre : 1052,28€**

Dépenses :

- Commande de jeux pour la cour : 207,54€
- Abonnement « histoires pour les petits » : 16€
- Acompte pour expo sciences : 60€
- Sortie château de la Bussière : 370€
- Jus de pomme cidre : 15,19€
- Achat caisses rangement : 12,50€
- Adhésion OCCE : 166,25€
- Cotisation biblioboost : 6€

Recettes :

- Achat des livres écrits par les MS/GS : 110€
- Dons parents : 1057€
- Dons APE : 648€

**Solde : 2 013,80€**

#### Coopérative de St Florent:

**En septembre : 477,71€**

Dépenses :

- Course de Jargeau : 15€
- Achat répertoire départemental : 15€
- Adhésion OCCE : 84€

Recettes :

- Kermesse juin : 296€
- Dons parents : 324€
- Dons APE : 350€

**Solde : 1 343,71€**

### **10. La sécurité (zone de proximité / PPMS) :**

La zone de proximité est rappelée pour les 2 écoles :

St Gondon : commune, piscine de Gien et commune de Coullons.

St Florent : commune, Coullons, St Gondon et BAF de Sully.

Un diagnostic sécurité sera effectué lundi 7 novembre par la gendarmerie de Gien (par l'adjudant chef Sainson ) à l'école de St Gondon. Il sera fait de même pour St Florent avec la gendarmerie de Sully. Des préconisations seront alors faites pour l'organisation des exercices alerte attentat et en matière de sécurisation des bâtiments.

### **11. La nouvelle organisation du temps péri-scolaire ( cantine- garderie)**

**Horaires garderie :** jusqu'à 8h30 le matin et de 15h45 à 18h30 l'après-midi.

**Pause méridienne :** de 11h45 à 13h30. Mis en place de 2 services de cantines à St Gondon pour que les enfants bénéficient au mieux de ce temps (moins de bruit, moins traumatisant pour les PS).

**Le mercredi :** « petite » garderie gratuite jusqu'à 12h15 pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants.

### **12. Les travaux dans les écoles:**

Des travaux très importants ont été engagés à St Gondon, concernant la cantine et les toilettes élémentaires pour un budget total de 360 000€.

Des portes ouvertes ont été organisées et des invitations ont été distribuées. Il est à déplorer du fait que seulement 5 familles se soient déplacées.

*Réponses aux questions des parents : voir feuille annexe.*

Mme Chaumier clôture la séance à 20h30.